



Elaborer un plan d'actions en faveur de la biodiversité

Jeudi 13 mars à Saint-Brieuc

Les Ateliers

Aménagement du territoire

Animateur.ices :

Denis Robert, OFB

Servane Bourgeault, OFB

Intervenant.es :

Nathan Lenestour, agent à Saint Brieuc Armor Agglomération

Damien Gaspillard, élu à Saint Brieuc

Ghislaine Le Gall, élue à Le Foeil

Objectifs et déroulé de l'atelier

Elaborer un plan d'actions en faveur de la biodiversité



Objectifs :

- Se former à la méthode d'élaboration en collectif d'un plan d'actions opérationnel
- Mettre en pratique ces éléments de méthode à travers des séquences de travail interactives autour de l'ABI de Saint Briec Armor Agglomération
- Favoriser les échanges entre pairs pour mieux se projeter dans l'élaboration d'un plan d'actions

L'atelier est basé sur le principe d'un atelier participatif de réflexion collective et d'identification de solutions en groupe.

Objectifs et déroulé de l'atelier

Elaborer un plan d'actions en faveur de la biodiversité



Déroulé :

Introduction et tour de table 10'

Temps collectif :

> Présentation des messages clés du mémento « élaborer un plan d'actions en faveur de la biodiversité » 10'

> Présentation de l'ABI de Saint-Brieuc Armor Agglomération 10'

Temps de travail en sous-groupes : 60'

Répartition en 2 groupes, chacun pour représenter une échelle de travail : communale et intercommunale. En fonction de la teneur des échanges, possible rotation des tables.

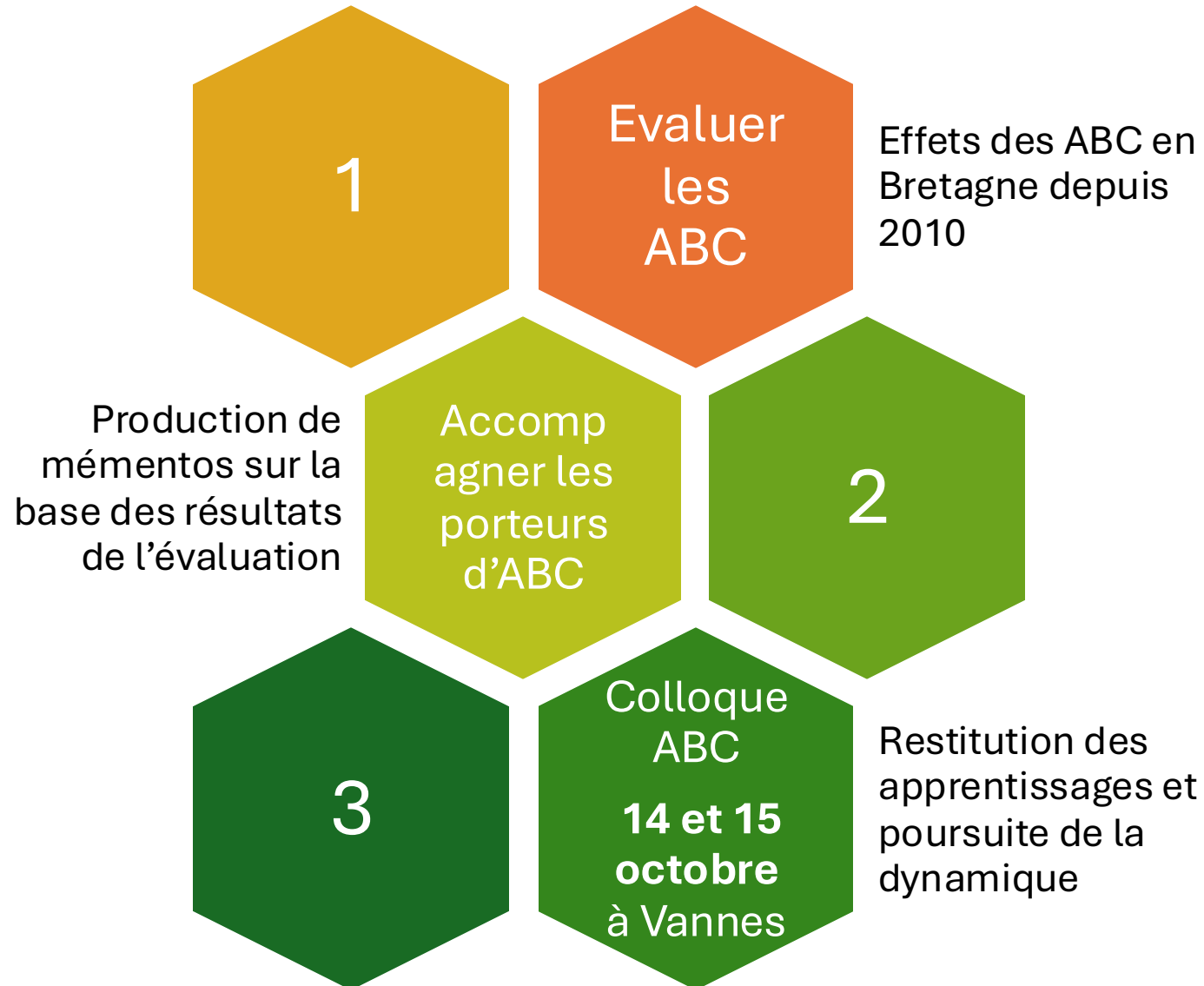
> Définition et précision d'une problématique à explorer à travers des questions/réponses aux intervenant.es

> Identification en collectif de préconisations et de solutions adaptées aux problématiques identifiées

Temps de restitution collectif : quelles solutions retient-on ? Quelle complémentarité de réponses entre les échelles ? 45'

Un atelier organisé dans le cadre du projet AplaBC « de l'acquisition à la planification : les ABC en questions »

#bio
diversité
BZH



Le plan d'actions : l'ambition de mettre le territoire en mouvement autour des enjeux de biodiversité

#bio
diversité
BZH

Qu'est-ce qu'un plan d'actions ?

Le plan d'actions a pour objectif de définir un ensemble **d'actions locales en faveur de la biodiversité** à mettre en œuvre au cours des années qui suivent l'ABC. Il mobilise les acteurs internes à la collectivité porteuse et possiblement d'autres acteurs du territoire (communes/intercommunalités, PNR, syndicats de bassin, bibliothèques, écoles, ...)

Il se compose principalement d'un **ensemble de fiches actions opérationnelles** et d'autres **documents annexes** complémentaires à ces fiches.

L'élaboration en collectif d'un plan d'actions opérationnel est l'une des attentes phares de l'ABC.



Le plan d'actions : l'ambition de mettre le territoire en mouvement autour des enjeux de biodiversité

#bio
diversité
BZH

ABC et plans d'actions : où en sommes-nous ?

Constats issus de l'étude évaluative des ABC en Bretagne (projet AplaBC)

❖ Un sujet aujourd'hui bien positionné ...

73 % des ABC terminés depuis 2010 ont transmis un plan d'actions

Les ABC n'ayant pas présenté de plan d'actions correspondent aux ABC anciens.

❖ Mais confronté à un manque d'opérationnalité, freinant sa mise en œuvre :

48 % des plans d'actions ne présentent aucun critère d'opérationnalité

Les plans d'actions livrés en fin d'ABC ne sont pas, ou très peu, opérationnels (calendrier, partenaires, estimation de budget, objectifs, activités principales, etc.) Cette opérationnalité conditionne pourtant la mise en œuvre des actions prévues.

Le plan d'actions : l'ambition de mettre le territoire en mouvement autour des enjeux de biodiversité

#bio
diversité
BZH

ABC et plans d'actions : où en sommes-nous ?

Constats issus de l'étude évaluative des ABC en Bretagne (projet AplABC)

- ❖ **Manque de temps dédié au plan d'actions** : Les porteurs de projet ne dédient pas assez de temps à son élaboration, comparé à d'autres étapes telles que les inventaires naturalistes.
- ❖ **Pour autant, l'élaboration du plan d'actions met déjà en avant une démarche collective** : 83 % des plans d'actions sont élaborés en impliquant, plutôt ponctuellement, des élus et agents (service environnement en majorité). Les tendances observées reflètent un état d'esprit en collectif, indispensable pour une mise en action à l'échelle d'un territoire.

Comment élaborer un plan d'actions ?

Quelques conseils issus du mémento

#bio
diversité
BZH

Prévoir un plan d'actions opérationnel et concerté

- ✓ Affecter du **temps de travail** tout au long de l'ABC sur l'élaboration du plan d'actions et l'animation dédiée
- ✓ **Associer les élus et agents** des collectivités impliquées, et les éventuels **organisations partenaires** dans l'élaboration du plan d'actions pour favoriser leur implication dans sa mise en œuvre
- ✓ Tendre vers un **plan d'actions** le plus **opérationnel** possible pour faciliter sa mise en œuvre.

Comment élaborer un plan d'actions ?

Quelques conseils issus du mémento



Prévoir un plan d'actions opérationnel : contenu

- ✓ Tendre vers un **plan d'actions** le plus **opérationnel** possible pour faciliter sa mise en œuvre :

Avec, pour chaque action :

 Une **description** précise des objectifs et des étapes de mise en œuvre

Un **calendrier**

€€ Un **budget** prévisionnel

 Un niveau de **priorité**

Une personne **référente** et les **partenaires** associés

Comment élaborer un plan d'actions ?

Quelques conseils issus du mémento



Prévoir un plan d'actions opérationnel : contenu

Les thématiques suivantes doivent idéalement être représentées :

- Les actions de **préservation et de restauration** des milieux ;
- Les actions de **sensibilisation et de mobilisation** citoyenne ;
- Les actions de **connaissance** avec la poursuite des inventaires.
- Les actions relevant de **l'intégration des données** issues de l'ABC dans les documents d'**aménagement** et de **planification** ;
- Les actions de **formation**.

Niveau de priorité : **Fort**

Thématique(s) concernée(s) :

Etat de l'action : **Nouvelle**

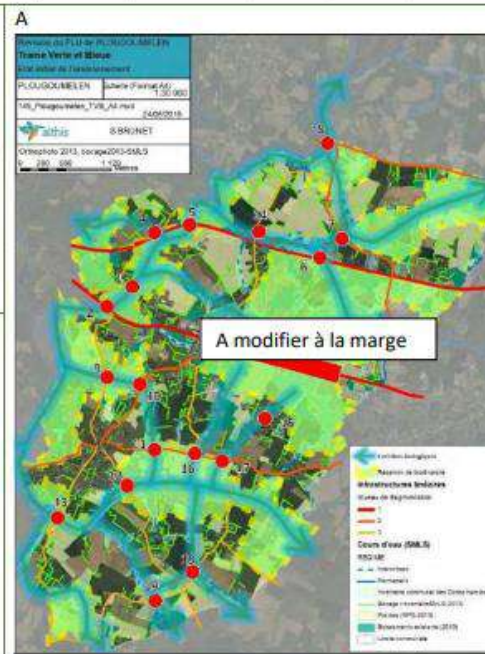
Habitat naturel	Flore	Amphibien	Avifaune	Mammifère	Reptile	Poisson	Invertébré
-----------------	-------	-----------	----------	-----------	---------	---------	------------

Objectifs :

- Mettre à jour la cartographie des obstacles sur le réseau hydrographique de la commune et identifier les ripisylves trop denses.
- Rétablir les continuités écologiques par la suppression ou la reprise des obstacles physiques : buses, barrage, digue, ... dans le cadre de la poursuite des actions déjà engagées.
- Entretien des cours d'eau et les ripisylves associées.

Description de la zone et nature des travaux à engager :

- Réseau hydrographique du territoire de la commune, voire par la suite de l'intercommunalité.
- Interventions sur les busages mal dimensionnés et constituant des obstacles pour la circulation des animaux.
- Interventions sur les tronçons de ripisylves trop denses en accord avec les riverains et les services administratifs et techniques.



Contexte :

- Dans le cadre des textes d'applications du Grenelle de l'environnement et de la CLE, des travaux récents ont été entrepris par le SMLS sur la haute vallée du Sal et par Eau du Morbihan pour l'effacement du barrage de Pont Sal.
- Toutefois lors des études préalables au PLU d'autres obstacles ont été identifiés et nécessitent d'être traités.

Partenaires associés :

- Agents communaux, PNR GM, associations environnementales, Région, AAPPMA, Fédération départementale de la pêche, AFB, Département

Coût et partenaires financiers potentiels :

- Coût estimé : Coûts fonction des choix, du nombre, de la nature des ouvrages sélectionnés. Première année : Pont du Len, ouvrage n°12, mise en place d'un pont-cadre, coût estimé à 40 000 € TTC

- Partenaires financiers : Commune, Intercommunalité, Région, Département

Suivi et évaluation :

- Après suppression, voire amélioration des ouvrages concernés un suivi piscicole et hydro biologique sera mis en place.
- Indicateurs d'entretien : linéaire de rivière traité.

Niveau de priorité : **Fort**

Etat de l'action : **Nouvelle**

Thématique(s) concernée(s) :

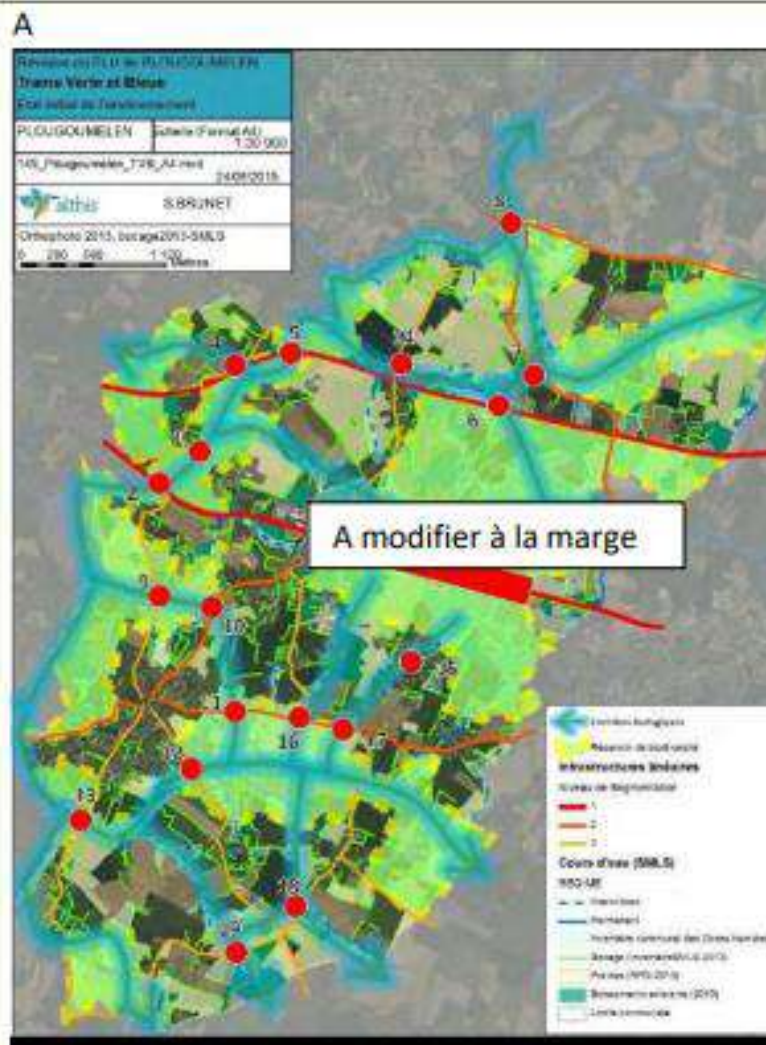
Habitat naturel	Flore	Amphibien	Avifaune	Mammifère	Reptile	Poisson	Invertébré
-----------------	-------	-----------	----------	-----------	---------	---------	------------

Objectifs :

- Mettre à jour la cartographie des obstacles sur le réseau hydrographique de la commune et identifier les ripisylves trop denses.
- Rétablir les continuités écologiques par la suppression ou la reprise des obstacles physiques : buses, barrage, digue, ... dans le cadre de la poursuite des actions déjà engagées.
- Entretenir les cours d'eau et les ripisylves associées.

Description de la zone et nature des travaux à engager :

- Réseau hydrographique du territoire de la commune, voire par la suite de l'intercommunalité.
- Interventions sur les busages mal dimensionnés et constituant des obstacles pour la circulation des animaux.
- Interventions sur les tronçons de ripisylves trop denses en accord avec les riverains et les services administratifs et techniques.



Contexte :

- Dans le cadre des textes d'applications du Grenelle de l'environnement et de la CLE, des travaux récents ont été entrepris par le SMLS sur la haute vallée du Sal et par Eau du Morbihan pour l'effacement du barrage de Pont Sal.
- Toutefois lors des études préalables au PLU d'autres obstacles ont été identifiés et nécessitent d'être traités.

Partenaires associés :

- Agents communaux, PNR GM, associations environnementales, Région, AAPPMA, Fédération départementale de la pêche, AFB, Département

Coût et partenaires financiers potentiels :

- Coût estimé : Coûts fonction des choix, du nombre, de la nature des ouvrages sélectionnés. Première année : Pont du Len, ouvrage n°12, mise en place d'un pont-cadre, coût estimé à 40 000 € TTC
- Partenaires financiers : Commune, Intercommunalité, Région, Département

Suivi et évaluation :

- Après suppression, voire amélioration des ouvrages concernés un suivi piscicole et hydro biologique sera mis en place.
- Indicateurs d'entretien : linéaire de rivière traité.

Niveau de priorité : Moyen		Thématique(s) concernée(s) :							
Etat de l'action : En cours		Habitat naturel	Flore	Amphibien	Avifaune	Mammifère	Reptile	Poisson	Invertébré
Objectifs : <ul style="list-style-type: none"> Comptage des oiseaux des jardins. Bancarisation des données par la LPO à partir des comptages des bénévoles Etude de l'évolution des populations d'oiseaux des jardins. Sensibilisation des habitants 									
Description de la zone : <ul style="list-style-type: none"> Lieu : Près de sa maison (jardin, champs, lisière de bois). 									
Contexte : <ul style="list-style-type: none"> Action de science participative Les populations d'oiseaux sont en forte diminution. Cette action permet de mieux faire connaître les espèces d'oiseaux qui fréquentent les jardins. 									
Description détaillée de l'action: <ul style="list-style-type: none"> Durée du comptage : 1 heure dernier weekend de janvier Se munir de la fiche LPO qui permet de reconnaître les espèces observables dans les jardins. https://www.oiseauxdesjardins.fr/ Noter, pour chaque espèce d'oiseau observée, le nombre maximum d'individus vus en même temps. Transmettre les observations sur le site ci-dessus 		<p>Chardonneret dans une mangeoire</p>							
Partenaires associés à l'action : <ul style="list-style-type: none"> LPO, Bretagne Vivante, FEDER, etc (nombreux partenaires régionaux), bénévoles 									
Coût estimé et partenaires financiers : <ul style="list-style-type: none"> Coût nul. 									
Suivi et évaluation : <ul style="list-style-type: none"> Opération à réaliser annuellement à une date précise : en 2019, les 26 et 27 janvier. Mais aussi opération à réaliser un jour au choix de l'observateur. 									

Comment élaborer un plan d'actions ?

#bio
diversité
BZH

Prévoir un plan d'actions opérationnel : Quelques conseils pratiques

- ✓ Rédiger des fiches actions simples et visuelles
- ✓ Inclure une double approche thématique et sectorielle
- ✓ Associer ces fiches à des documents complémentaires : cartographies des habitats et des enjeux, plan de communication, charte d'engagement des élus, etc.
- ✓ S'inspirer des expériences réalisées (site de l'ABB, capitale française de la biodiversité, sites des collectivités territoriales, etc.)

Comment élaborer un plan d'actions ?

Quelques conseils issus du mémento



Méthode d'élaboration du plan d'actions : Dès le début de l'ABC

Connaître son territoire :

- ❖ **Établir une vue d'ensemble des acteurs et des actions menées sur le territoire.**

Quelles sont les stratégies locales et politiques publiques existantes sur le territoire ? Quels actions sont actuellement déployées, ou prévues ? Ont-elles un impact positif, ou négatif sur la biodiversité ?

S'inscrire dès le début de l'ABC dans une démarche d'appropriation et d'ancrage local

Principe de co-construction :

- ❖ **Associer les agents, élus et partenaires externes dès le début** : Quelles sont leurs attentes vis-à-vis de l'ABC ? Ont-ils des idées, des envies d'actions à mettre en œuvre ? Quelles sont leurs contraintes (calendaire par exemple) à prendre en compte ?
- ❖ **Animation à prévoir** avec une personne identifiée pour le faire avec des rendez-vous réguliers : groupes de travail, journées de formation, accompagnement individuel, etc.

Comment élaborer un plan d'actions ?

Quelques conseils issus du mémento

#bio
diversité
BZH

Articulation avec les autres étapes de l'ABC :

Le diagnostic écologique

❖ **Prévoir un diagnostic écologique tourné vers l'action :**

Quelles connaissances sont indispensables pour passer à l'action ? Comment faire ressortir les menaces et pressions sur la biodiversité ? Quels sont les projets de la collectivité qui méritent de mieux intégrer les enjeux de biodiversité ?

La mobilisation citoyenne

❖ **Impliquer à l'échelle locale les habitants et acteurs du territoire** dans l'élaboration de certaines actions et leur mise en œuvre. Par exemple, des jardins collectifs, des chantiers de plantation de haies, etc.

Comment élaborer un plan d'actions ?

Quelques conseils issus du mémento



Méthode d'élaboration du plan d'actions : En fin d'ABC

Valider le plan d'actions :

- ❖ **Prévoir une validation du plan d'actions au conseil municipal et/ou communautaire** pour affecter des moyens humains et techniques et valider la mise en œuvre des actions.

Et après ?

Mise en œuvre du plan d'actions à prévoir sur une durée de 3 ans minimum.

Avec au moins une réunion de suivi annuelle, et un suivi des actions mises en œuvre.

Comment élaborer un plan d'actions ?

Quelques conseils issus du mémento



En résumé :

Une méthode basée sur le principe de prévoir les bonnes conditions de mise en œuvre d'actions de préservation et de restauration de la biodiversité, avec :

- ❖ Des acteurs informés et mobilisés autour d'un même projet de territoire centré sur les enjeux de biodiversité ;
- ❖ Un travail préparatoire affinant les éléments techniques et opérationnels nécessaires à la future mise en œuvre des actions -> l'enjeu d'opérationnalité des fiches actions

Dans les faits, la mobilisation des acteurs autant que la préparation d'un plan d'actions sont opérationnels sont chronophages et se confrontent à plusieurs difficultés récurrentes :

- Manque de temps ;
- Disparités d'implication entre les agents et élus des communes, ou des services de l'intercommunalité ;
- Des aléas de contexte, de moyens, qui freinent les ambitions.



Élaborer un plan d'actions en faveur de la biodiversité

Jeudi 13 mars à Saint-Brieuc

Les Ateliers
Aménagement du territoire

BOURGEAULT Servane (OFB)
ROBERT Denjs (OFB)
GASPAILLARD Damien (SBAA)
LENESTOUR Nathan (SBAA)
REPÉRANT Élisabeth (Plaine-Haute)

Atlas de Biodiversité Intercommunale - SBAA

#bio
diversité
BZH

Présentation

Principale agglomération des
Côtes d'Armor

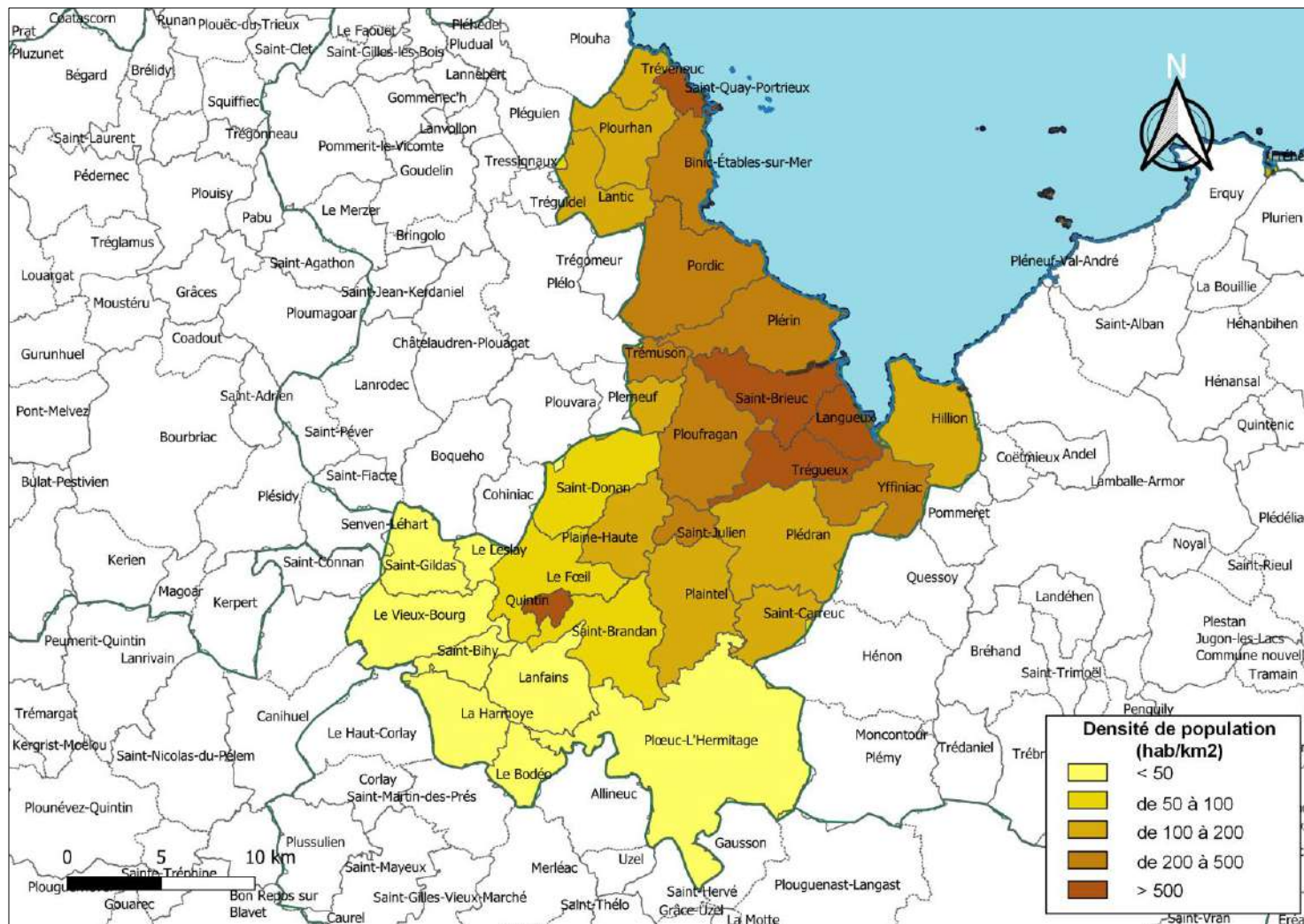
32 communes (fusion en 2017)

150 000 habitants

Territoire de 600 km²

Des ABC sur :

- Plérin (2010)
- Saint-Brieuc (2014)
- Plédran (2023)



Atlas de Biodiversité Intercommunale - SBAA

#bio
diversité
BZH

Objectifs

→ Pourquoi un ABI ?

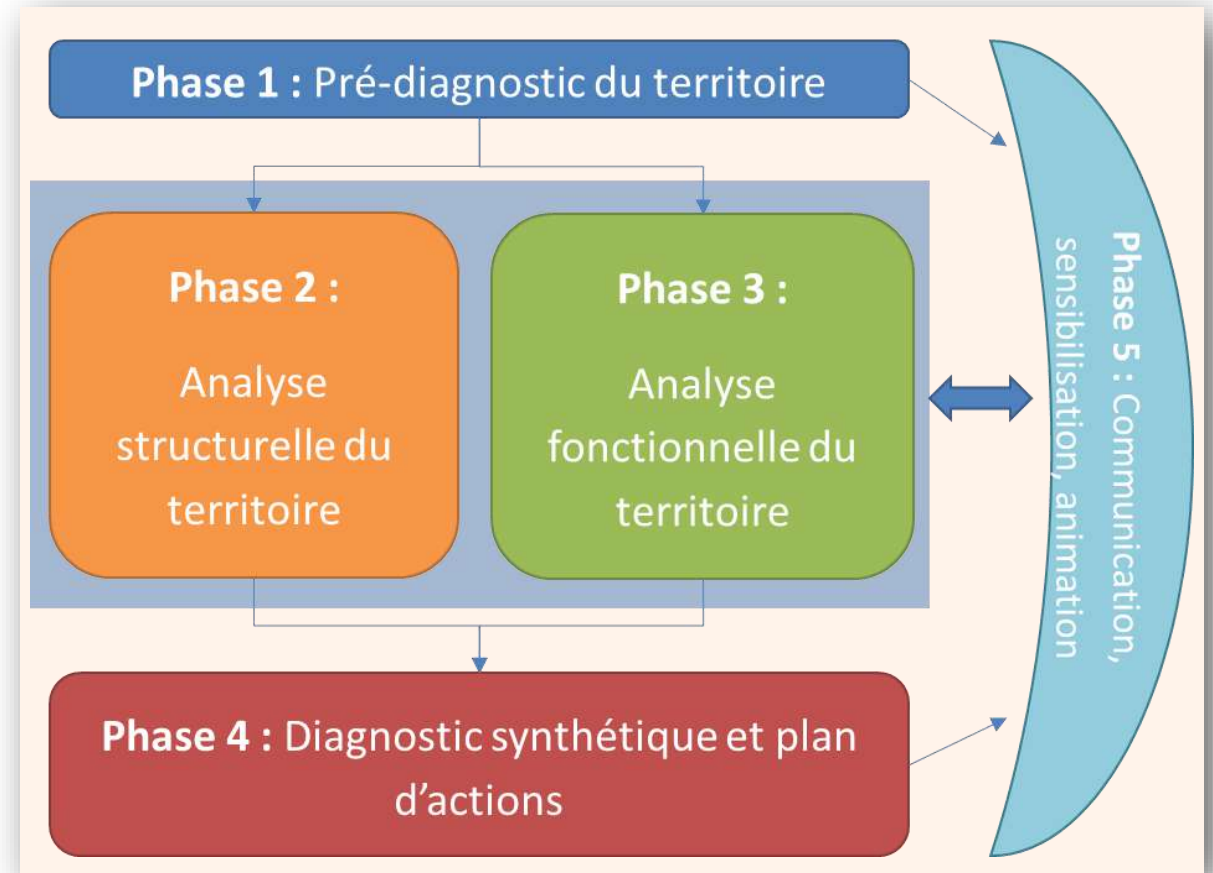
- Un outil au service de l'aménagement durable du territoire et de la gestion de son patrimoine naturel

→ Objectifs :

- Identifier les enjeux de biodiversité du territoire
- Sensibiliser les acteurs du territoire à ces enjeux
- Les intégrer dans les plans et projets d'aménagements de SBAA

→ Proposition de méthode en 5 phases

→ Financé par :



Atlas de Biodiversité Intercommunale - SBAA

Les instances et acteurs



Comité de pilotage

1 élu référent par commune
(adjoint, conseiller municipal, maire)

Comité technique

- services techniques des communes
- services de l'agglomération concernés :
 - Direction Transition Écologique
 - Direction Eau/Assainissement
 - Direction Développement Économique et Emploi
 - Direction Aménagement et Déplacement
 - Direction Urbanisme et Foncier
 - Direction Communication
 - Direction Habitat et cadre de vie
 - Direction Sports culture et grands événements

Comité partenarial



Chargé de mission ABI

Interlocuteur et intermédiaire
entre les acteurs

Atlas de Biodiversité Intercommunale - SBAA

La phase 4 et le plan d'actions

#bio
diversité
BZH

Un catalogue d'actions

7 axes :

A : Intégration des zonages favorables à la biodiversité dans les documents de planification

B : Maintien et rétablissement des réseaux écologiques

C : Intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire

D : Gestion des espaces en faveur de la biodiversité

E : Suivi des espèces

F : Sensibilisation & communication

G : Mise en œuvre opérationnelle du plan d'action

Un plan d'actions intercommunal

Une synthèse détaillée par commune



Index des fiches action

A Intégration des zonages favorables à la biodiversité dans les documents de planification

- A0 : Bibliographie
- A1 : La biodiversité dans les documents de planification
- A2 : Intégration des zones de protection, de conservation et de d'inventaire existantes
- A3 : Intégration des zones à enjeux identifiées par l'ABC

B Maintien et rétablissement des réseaux écologiques

- B0 : Bibliographie
- B1 : Le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

B2 : Reconnexion de la trame verte

- B2a : La sous-trame « landes, pelouses et tourbières »
- B2b : La sous-trame « forêt »
- B2c : La sous-trame « bocages »
- B2d : La sous-trame « pelouses et prairies »
- B2e : La sous-trame « littoral »
- B2f : Les milieux urbains et périurbains

B3 : Reconnexion de la trame bleue

- B3a : La sous-trame « zones humides »
- B3b : La sous-trame « cours d'eau »
- B3c : L'effacement de retenues d'eau et de seuils
- B3d : Les passes à poissons
- B3e : Le reméandrage

• B4 : Trame mammifère de Bretagne

• B5 : Trame Rainette verte

• B6 : Mise en place de passages à faune

• B7 : Intégration de la trame noire dans les politiques

C Intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire

- C0 : Bibliographie
- C1 : Rappel de la séquence « Eviter - Réduire - Compenser »
- C2 : Urbanisation et Biodiversité
- C3 : Les projets de logement
- C4 : Les projets de zones de développement économique

C5 : Les exploitations agricoles

- C5a : Qualité et gestion de l'eau
- C5b : Les haies et le bocage
- C5c : Les bandes enherbées

• C6 : Les exploitations forestières

• C7 : Les carrières

• C8 : L'obligation réelle environnementale

Atlas de Biodiversité Intercommunale - SBAA



La phase 4 et le plan d'actions

Logos : mettre un logo et/ou adapter la fiche à la carte graphique de la collectivité

Titre de l'action : donner un titre évocateur et explicite à l'action

Contexte : brève mise en contexte de l'action proposée

Objectifs : détailler de manière la plus opérationnelle possible

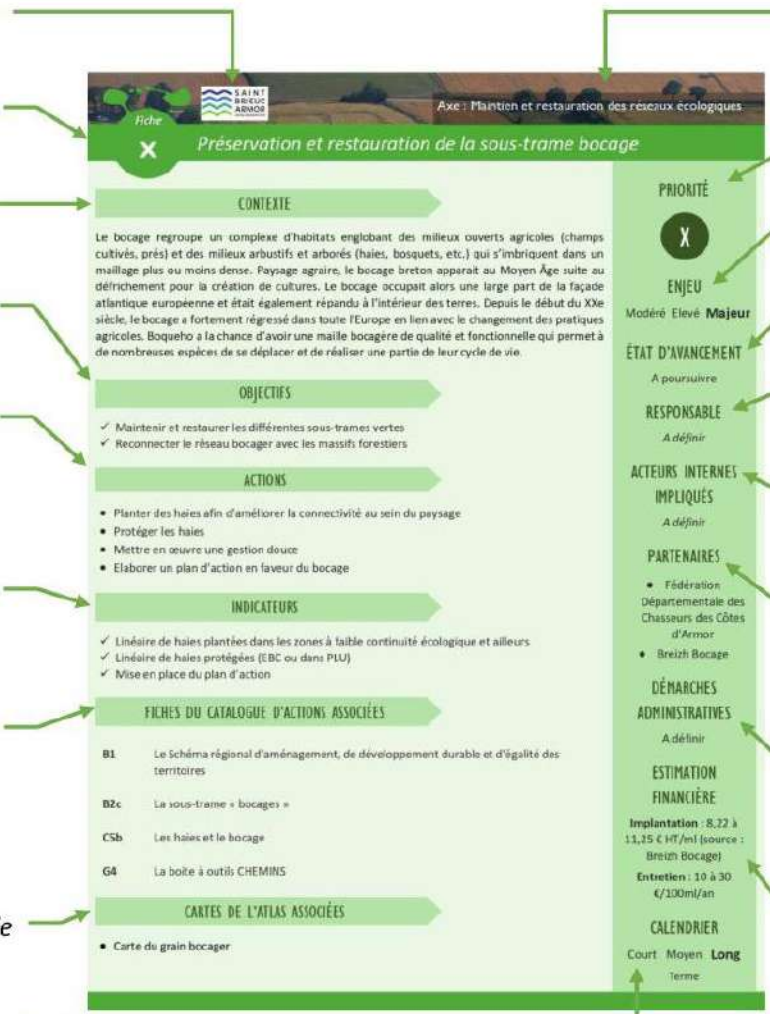
Actions : donner les informations sur comment mettre en œuvre l'action, y compris les éventuelles études ou investigations complémentaires requises

Indicateurs de suivi : ils permettent d'assurer le suivi de l'action et doivent être précis et faciles à mobiliser

Fiches du catalogue d'actions associées : permettent d'avoir davantage d'informations concernant certaines actions renseignées dans le catalogue d'actions

Cartes de l'atlas associées : permettent de spatialiser les actions

Calendrier : estimer le temps nécessaire à l'action et à sa période de réalisation, y compris les différentes phases



Thématique : liée aux axes du catalogue d'action et assure une cohérence au sein du plan d'actions

Priorité : à définir avec la collectivité

Enjeu : permet de hiérarchiser les enjeux écologiques

Etat d'avancement : non engagée, à poursuivre, réalisée

Responsable/coordonateur : service ou agent responsable au sein de la collectivité

Acteurs internes : identifier les directions, services ou agents à impliquer

Partenaires : identifier les partenaires techniques et financiers possibles (associations, prestataires, acteurs institutionnels...)

Démarches administratives : identifier les démarches requérant des autorisations ou des prises de contact en amont de la réalisation des actions

Estimation financière : estimer une fourchette du coût des différentes actions

Atlas de Biodiversité Intercommunale - SBAA

La phase 4 et le plan d'actions



Fiche suiveuse à faire compléter par l'agglomération → niveau de réalisation à définir

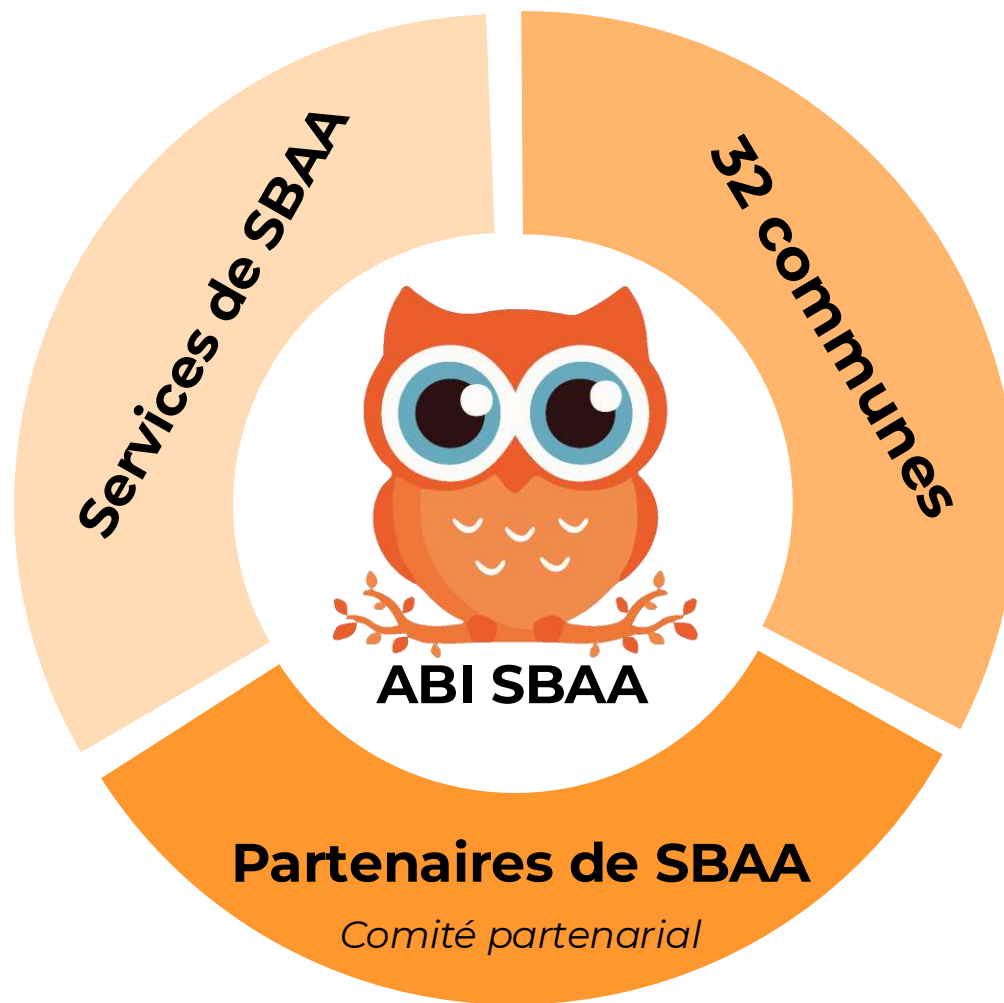
Actions	Indicateurs	Niveau de réalisation	Commentaire
A1 : Prise en compte de la trame verte et bleue	Evaluer la superficie et linéaires de corridors écologiques		
	Evaluer le nombre et surface de réservoirs de biodiversité		
A2 : Préservation et restauration de la sous-trame landes et tourbières	Evaluer le nombre de landes et tourbières protégées		
	Evaluer la superficie de landes restaurées et/ou entretenues		
A3 : Préservation et restauration de la sous-trame forêt	Evaluer la superficie de boisements protégés		
	Evaluer la superficie de zones reboisées dans les zones à faible continuité écologique		
	Evaluer le nombre de recommandations réalisées au sein d'exploitations forestières		
A4 : Préservation et restauration de la sous-trame bocage	Evaluer les linéaires de haies plantées dans les zones à faible continuité écologique		
	Evaluer les linéaires de haies protégées		
A5 : Préservation et restauration de la sous-trame pelouses et prairies	Evaluer l'état d'avancement de l'élaboration d'un plan d'actions en faveur du bocage		
	Evaluer le nombre de prairies humides suivies		
A6 : Prise en compte de la trame chauve-souris	Evaluer la superficie de prairies permanentes		
	Evaluer la surface de milieux naturels et semi naturels qui ne sont plus soumis à la pollution lumineuse dans les secteurs à continuité forte de la trame chauve-souris		
	Evaluer la puissance totale en kWh des installations d'éclairage		
A7 : Préservation et restauration de la sous-trame cours d'eau	Evaluer le nombre de secteurs l'éclairage public a été rénové		
	Evaluer le nombre d'aménagements d'ouvrages hydrauliques et de retenues d'eau et seuils supprimés		
	Evaluer l'état de conservation de la population d'Ecrevisses à pattes blanches		
	Evaluer le nombre d'usagers sensibilisés		
A8 : Préservation et restauration de la sous-trame zones humides	Evaluer l'état écologique des cours d'eau		
	Evaluer le nombre de mares créées dans des mailles à faible densité de mares		
	Evaluer la surface de zones humides potentielles restaurées		

Atlas de Biodiversité Intercommunale - SBAA

La phase 4 et le plan d'actions



Échanges
bilatéraux élus /
techniciens



Échanges
bilatéraux élus /
techniciens

Atlas de Biodiversité Intercommunale - SBAA



La phase 4 et le plan d'actions

Principe d'une action phare par commune

Communes	Engagement						Fiche action spécifique	Lien vers le catalogue d'actions
	COPI1 1	COPI1 2	COPI1 3	COPI1 4	COTECH	Total		
9 Le Foeil	1	1	1	1	1	5	Préservation et restauration de la sous-trame zones humides / cours d'eau	B3b La sous-trame cours d'eau
12 Plaine-Haute	1	1	1	1	1	5	Mise en place d'un plan de gestion différenciée	D1a-Adapter la gestion à l usage
15 Plérin	1	1	1	1	1	5	Conservation des sites à enjeu : Les falaises	D4b Fleurissement et choix des espèces D3b Conservation des habitats d intérêt communautaire
19 Pordic	1	1	1	1	1	5	Prise en compte de la trame verte et bleue	B1_SRADET
23 Saint-Briec	1	1	1	1	1	5	Mise en place d'un plan de gestion différenciée	D1a-Adapter la gestion à l usage
29 Trégueux	1	1	1	1	1	5	Conservation des sites à enjeu : Les carrières	C7-Les carrières
18 Plourhan	1		1	1	1	4	Déploiement de protocoles de suivi des espèces	D5-Déploiement de protocoles de suivi des espèces (pas encore dispo)
5 Lanfains		1	1	1		3	Gestion des arbres morts et à cavités	C2 Connaissance suivi et acquisition de données D1e-Taille des arbres
1 Binic Étables sur Mer			1	1	1	3	Préservation et restauration de la trame noire	B7 Intégration de la trame noire dans les politiques locales
17 Ploufragan	1	1			1	3	Conservation des sites à enjeu : La Vallée du Goëlo	B1_SRADET
22 Saint-Brandan		1	1		1	3	Préservation et restauration de la sous-trame pelouses et prairies	B2d La sous-trame pelouses et prairies (pas encore dispo)
4 La Méaugon	1		1			2	Prise en compte de la biodiversité dans le bâti et extérieurs pour la faune	D4d Escabe au faveur de la biodiversité D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
21 Saint-Bihy	1		1			2	Préservation et restauration de la sous-trame zones humides	B3a La sous-trame zones humides
2 Hillion	1				1	2	Préservation et restauration de la sous-trame bocage	B5 Trame Boisette verte (pas encore dispo) B2c La sous-trame bocage
13 Plaintel			1		1	2	Conservation des sites à enjeu : Landes humides	B2a La sous-trame landes, pelouses et tourbières
25 Saint-Donan			1		1	2	Prise en compte de la biodiversité dans le bâti et extérieurs pour la faune	D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
14 Plédran	1					1	Travailler sur la voie verte	B2b La sous-trame forêt
16 Ploec L'Hermitage		1				1	Prise en compte de la biodiversité dans le bâti et extérieurs pour la faune	D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
20 Quintin			1			1	Prise en compte de la biodiversité dans le bâti et extérieurs pour la faune	D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
24 Saint-Carreuc				1		1	Mise en place d'un plan de gestion différenciée	D1a-Adapter la gestion à l usage
28 Saint-Quay-Portrieux	1					1	Prise en compte de la biodiversité dans le bâti et extérieurs pour la faune	D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
30 Trémuson		1				1	Prise en compte de la trame verte et bleue	B1_SRADET
31 Tréveneuc				1		1	Conservation des sites à enjeu : Les Landes Littorales	B2e La sous-trame littoral
32 Yffiniac				1		1	Surveillance et limitation des espèces exotiques envahissantes	E2_FEE
6 Langueux					1	1	Prise en compte de la biodiversité dans le bâti et extérieurs pour la faune	D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
3 La Harmoye						0	Préservation et restauration de la sous-trame pelouses et prairies	B2f Les milieux urbains et péri-urbains B2d La sous-trame pelouses et prairies (pas encore dispo)
7 Lantic						0	Préservation et restauration de la sous-trame zones humides	B3a La sous-trame zones humides
8 Le Bodéo						0	Prise en compte de la biodiversité dans le bâti et extérieurs pour la faune	D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
10 Le Leslay						0	Préservation et restauration de la sous-trame forêt	B2b La sous-trame forêt
11 Le Vieux-Bourg						0	Prise en compte de la biodiversité dans les exploitations agricoles	D5c-Les exploitations agricoles
26 Saint-Gildas						0		
27 Saint-Julien						0	Conservation des sites à enjeu : Les Chaos du Gouët	A2 Intégration des zones de protection, de conservation et d'inventaire

Atlas de Biodiversité Intercommunale - SBAA



La phase 4 et le plan d'actions

Principe d'une action phare par commune

Communes	Engagement						Fiche action spécifique	Lien vers le catalogue d'actions
	COPI1 1	COPI1 2	COPI1 3	COPI1 4	COTECH	Total		
9 Le Foeil	1	1	1	1	1	5	Préservation et restauration de la sous-trame zones humides / cours d'eau	B3b La sous-trame cours d'eau
12 Plaine-Haute	1	1	1	1	1	5	Mise en place d'un plan de gestion différenciée	D1a-Adapter la gestion à l usage
15 Plérin	1	1	1	1	1	5	Conservation des sites à enjeu : Les falaises	D4b Fleurissement et choix des espèces D3b Conservation des habitats d intérêt communautaire
19 Pordic	1	1	1	1	1	5	Prise en compte de la trame verte et bleue	B1 SRADDET
23 Saint-Brieuc	1	1	1	1	1	5	Mise en place d'un plan de gestion différenciée	D1a-Adapter la gestion à l usage
29 Trégueux	1	1	1	1				C7-Les carrières
18 Plourhan	1		1	1				D5-Déploiement de protocoles de suivi des espèces (pas encore dispo) C2 Connaissance a priori et acquisition de données D1e-Taille des arbres
5 Lanfains		1	1	1				B7 Intégration de la trame noire dans les politiques locales
1 Binic Étables sur Mer			1	1	1	3	Préservation et restauration de la trame noire	B1 SRADDET
17 Ploufragan	1	1			1	3	Conservation des sites à enjeu : La Vallée du Goëlo	B2d La sous-trame pelouses et prairies (pas encore dispo) D4d Esquisse au faveur de la biodiversité D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
22 Saint-Brandan		1	1		1	3	Préservation et restauration de la sous-trame pelouses et prairies	B3a La sous-trame zones humides B5 Trame Draisette verte (pas encore dispo) B2c La sous-trame bocage B2a La sous-trame landes, pelouses et tourbieres D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
4 La Méaugon	1		1					B2b La sous-trame forêt D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
21 Saint-Bihy	1		1					D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
2 Hillion	1							D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
13 Plaintel			1					D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
25 Saint-Donan			1					D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
14 Plédran	1							D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
16 Ploec L'Hermitage		1						D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
20 Quintin			1			1	Prise en compte de la biodiversité dans le bâti et extérieurs pour la faune	D1a-Adapter la gestion à l usage D4b Fleurissement et choix des espèces D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
24 Saint-Carreuc				1		1	Mise en place d'un plan de gestion différenciée	B1 SRADDET B2e La sous-trame littoral E2_FEE D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
28 Saint-Quay-Portrieux	1							D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
30 Trémuson		1						B2a La sous-trame zones humides D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
31 Tréveneuc				1				B2b La sous-trame forêt D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
32 Yffiniac				1				D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
6 Langueux						1	Prise en compte de la biodiversité dans le bâti et extérieurs pour la faune	B2f Les milieux urbains et péri-urbains B2d La sous-trame pelouses et prairies (pas encore dispo) B3a La sous-trame zones humides D4a-Les aménagements dans les espaces extérieurs
3 La Harmoye						0	Préservation et restauration de la sous-trame pelouses et prairies	B2b La sous-trame forêt D5c-Les exploitations agricoles
7 Lantic						0	Préservation et restauration de la sous-trame zones humides	A2 Intégration des zones de protection, de conservation et d'inventaire
8 Le Bodéo						0	Prise en compte de la biodiversité dans le bâti et extérieurs pour la faune	
10 Le Leslay						0	Préservation et restauration de la sous-trame forêt	
11 Le Vieux-Bourg						0	Prise en compte de la biodiversité dans les exploitations agricoles	
26 Saint-Gildas						0		
27 Saint-Julien						0	Conservation des sites à enjeu : Les Chaos du Gouët	

Enclencher les réflexions

Impliquer les communes avant finalisation du plan d'actions

Enclencher les actions dès la fin de l'ABI

Atlas de Biodiversité Intercommunal - SBAA

#bio
diversité
BZH

La phase 4 et le plan d'actions

Les avancées / facilités

- Catalogue d'actions presque terminé
- Communes motrices
 - → élus sensibilisés
 - → agents (chargé.e de mission transition / environnement)
 - → relais des actualités (communication)

Les difficultés

- Manque de retours / participation
 - → manque de moyens / temps
 - → manque d'intérêt

Objectifs d'ici fin 2025

- Actions phares validées
- Besoins et capacités évalués
- Co-construction
 - → Fiches actions
 - → Synthèses communales

Objectifs du PA pour 2026 et au-delà

- SBAA
 - → Traduction de l'ABI dans les documents d'urbanisme (TVB, TN → PLUi, RLPi)
 - → Prise en compte de la biodiversité dans les aménagements
 - → Sensibilisation des services, citoyens, élus
 - → Suivi des actions communales
- Communes
 - → Actions de préservation mises en place en fonction des moyens et possibilités définis en 2025
 - → Sensibilisation des services, citoyens, élus

Organisation de l'atelier (60'):

#bio
diversité
BZH

Groupe : échelle communale:

Damien Gaspaillard,
Ghislaine Le Gall,
Denis Robert

Comment faire en sorte que les élus et agents communaux s'investissent dans le plan d'actions, comment convaincre ceux qui manquent de sensibilité ou qui manquent de moyens ?

Groupe : échelle intercommunale:

Nathan Lenestour,
Servane Bourgeault

Comment prendre en compte les disparités entre les communes du territoire, afin d'utiliser au mieux le temps consacré au plan d'actions ?